

Au *fil* de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - JUILLET 2021

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE
FOUROLLES **SAINT-MARTIN-SUR-OCRE** • LES FLEIX • **SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF**
FRAUVILLE BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLÉRIES • CHARMANT
LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY



photo Philippe Cibille



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

TRAVAUX
Arrivée de la
borne interactive

HISTOIRES D'ICI
Les années folk
1975-1981

PORTRAIT
Alain Vuillemet
Sculpteur plasticien

LA FIBRE DANS L'YONNE : RÊVE OU RÉALITÉ ?

Depuis 1876, grâce aux travaux de Graham Bell, le téléphone ne cesse de s'immiscer dans nos vies. Il y a 30 ans, apparut en France le Bi-Bop. À mi-chemin entre un Playmobil et un téléphone, il comptait seulement 46 000 abonnés après 6 ans d'exploitation. Ce fut un flop commercial ! Manifestement, la téléphonie sous la forme mobile ne fonctionnera jamais en France, disait-on à l'époque....

• **Dans les années 80**, on vit apparaître en France le « Médium Interactif par Numérisation d'Information Téléphonique » plus connu sous le nom de... Minitel, une révolution technologique française qui permettait pas mal de choses. À mi-chemin entre un téléviseur et un ordinateur d'aujourd'hui, ce petit écran finit par arriver dans près de 10 millions de foyers. On pouvait y acheter un billet de train, commander des chaussettes et même imprimer un mini-guide pour visiter la cathédrale de Rodez ! La France, sans le savoir, et avant bien d'autres, avait inventé l'internet. On parlait à l'époque de télématique.

• **À la fin des années 90**, le cordon (téléphonique) est coupé : le mobile se démocratise et s'impose. La 2^e génération de téléphone mobile (la 2G) est rapidement supplantée par la 3 puis la 4G. En 2021, 95% de nos compatriotes sont équipés d'un téléphone mobile. Aujourd'hui, la 5G est devenue, semble-t-il, indispensable à certains alors que nos territoires se battent encore pour obtenir une couverture satisfaisante entre la 3 et la 4G.

DERNIÈRE MINUTE...

Le 11 juin 2021, le conseil municipal a décidé de ne pas renouveler le protocole qui nous liait avec M. Palide gérant de l'épicerie. Plusieurs dysfonctionnements importants nous ont contraints à mettre fin à cette collaboration. Le recrutement de futurs gérants est donc lancé. Depuis le 3 juillet et pour quelques mois, M. Julien Beaudeau a proposé à la commune de gérer de façon temporaire notre épicerie. Le 4 juillet, après plusieurs années d'interruption, le four à pizzas s'est remis à fonctionner de nouveau. Régulièrement, Julien Beaudeau proposera des pizzas et des plats à emporter.

Et la fibre est annoncée dans l'Yonne...

Dans un an, 18 mois au maximum, l'ensemble de la commune du Val d'Ocre sera « fibrée », c'est-à-dire que chacun d'entre nous pourra s'abonner à la fibre et bénéficier d'une plus grande qualité de connexion, en stabilité et en débit. Cette avancée technologique va certes nous permettre de consommer plus de sons et plus d'images et encore plus vite. Mais l'essentiel n'est pas là.

La fibre peut modifier la géographie du travail. Les mois que nous venons de vivre ont accéléré la transformation du « où » et du « comment » travailler. Le télétravail n'est plus limité à quelques emplois et va transformer la vie professionnelle de beaucoup d'entre nous. Il y a 100 ans, trouver un travail était souvent synonyme de quitter son village et d'aller vivre en ville. Le déploiement de la fibre sur nos territoires, permettra peut-être à certains de faire le chemin inverse.

Bernard Curnier, votre maire

Sommaire

Édito	p. 2
La municipalité informe	p. 3
La CCA	p. 6
La vie aux villages.....	p. 7
Histoires d'ici	p. 9
La vie associative	p.11
Les conseils municipaux	p.17
Portrait	p.23
Bloc notes.....	p.24

Remerciements aux photographes : Philippe Cibille, Bernard Curnier, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Philippe Noirot, Françoise Richez, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Michèle Delesse, Philippe Noirot, Pascal Robelot, Guy Royon et les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°16 tiré en 350 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page: Anne Nguyen Dao
Impression : Pixarprinting

LA MUNICIPALITÉ INFORME

■ LA VIE DÉMOCRATIQUE DE LA COMMUNE

Un conseil municipal informel

Le 11 mai, un conseil informel s'est réuni.

Cette rencontre, d'un format différent du conseil municipal, a pour objet d'échanger en profondeur sur des sujets précis et de donner à chaque conseiller l'opportunité d'enrichir le débat municipal par sa propre vision.

Ce soir-là, deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- Comment accompagner le déploiement de la fibre sur notre commune ?
- Quelles utilisations aujourd'hui et demain sur le site du moulin du Berceau ?

Concernant le déploiement de la fibre, ce numéro du *Fil de l'Ocre*, vous apporte les premiers éléments d'information qui seront complétés dans les mois à venir.

À propos du moulin du Berceau, la réflexion s'engage sur la meilleure manière de faire cohabiter tous les utilisateurs de ce site magnifique : promeneurs, associations culturelles et sportives, amoureux de la nature, locataires des gîtes et de l'appartement, sportifs, etc.

Nouvelle commission élargie aux habitants

Les habitants qui souhaitent rejoindre la commission Culture, Tourisme et Communication se sont manifestés en répondant au questionnaire distribué avec le *Fil de l'Ocre* de novembre 2020.

Le nombre important de participants a permis de se répartir en plusieurs groupes qui traitent maintenant chacun des sujets suivants :

- Le musée Larcena et les expositions organisées
- Le *Fil de l'Ocre*
- La promotion et la mise en valeur des chemins
- L'ouverture des églises
- L'accueil des nouveaux arrivants.

Chaque groupe avance à son rythme sur le sujet qui lui est confié.

Si vous souhaitez participer à l'un de ces groupes, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Françoise au 06 11 84 60 36.

■ LE FLEURISSEMENT DU BOURG

Par un joli samedi ensoleillé, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot et Pascal Robelot ont installé des plants de géraniums, scaévolas et verveines. Ces plantes, résistantes à la sécheresse, devraient nous permettre de passer un agréable été fleuri dans le bourg de Saint-Aubin.

Si vous souhaitez vous associer l'année prochaine à cette opération afin de l'étendre à d'autres lieux dans la commune, n'hésitez pas : vos boutures et autres initiatives seront bienvenues. Par ailleurs, nous souhaitons favoriser l'implantation de plantes vivaces durables dans le temps, en association avec des arbustes.



*C'est en comité restreint que la commune a commémoré la fin de la Seconde guerre mondiale le 8 mai.
Photo P. Lagrange.*



Patricia, Aurélie et Pascal en pleine action. Photo F. Richez.

■ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Les 20 et 27 juin, nous avons été amenés à voter à la fois :

- Pour un binôme qui nous représentera à **l'assemblée départementale**. C'est le binôme (divers droite) composé d'Irène Eulriet et Jean-Pierre Raoult qui a été élu avec 56,6% des suffrages départementaux.

- Pour une liste qui siègera à l'**assemblée régionale**. C'est la liste (divers gauche) emmenée par Marie-Guite Dufay qui a été élue avec 42,2% des voix au niveau régional.



Photo Ph. Cibille.

■ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Arrivée de la borne interactive

Une borne interactive (voir article p. 5) va être installée sur la place de l'abbé Alype-Jean Noirod face à la mairie en septembre. Pour cela, un socle de fixation en béton ainsi que les raccords pour l'électricité et l'accès internet seront réalisés durant le mois de juillet sur la place.

Le changement des canalisations d'eau

Voilà cinq mois, la Fédération des eaux de Puisaye lançait un important chantier à travers notre commune. Débuté en mars à Merry-la-Vallée, pour aboutir en décembre 2021 à Sépeaux, les agents de la Fédération des eaux de Puisaye et leurs sous-traitants vont, sur 18 km, remplacer des canalisations, en poser de nouvelles et modifier parfois le tracé initial. Pas moins de 24 km de tuyaux seront nécessaires : 18 km de canalisation en fonte et 6 km en tube de polyéthylène. Au Val d'Ocre, nous sommes concernés sur une distance de 6 km, de Merry jusqu'aux Ormes, auxquels s'ajouteront 1,5

km pour renforcer la défense incendie au Golf du Roncemay (commune de Chassy).

La défense incendie du Val d'Ocre va être renforcée par la pose d'une borne supplémentaire à Frauville.

Chaque jeudi matin s'est tenue une réunion de chantier réunissant les agents de la Fédération de eaux de Puisaye, les prestataires, les élus du territoire concerné et parfois les riverains. Ce chantier fut la confirmation de la qualité des équipes de la Fédération des eaux de Puisaye. Laetitia Van Hoorne responsable de ce chantier, fut une interlocutrice de grande valeur.



Photos FEDP.

L'entretien des routes et chemins

- Après une première phase de travaux au printemps 2020, la société Eurovia est intervenue en juin 2021 sur la route du Petit-Fumerault pour achever ce chantier.

- L'entreprise Marteau a effectué début mai un deuxième broyage des banquettes le long des routes. L'établissement Servicat est intervenu ponctuellement en juin pour nettoyer les bordures et fossés de la rue Chaude.

- Les fossés : c'est un sujet qui revient régulièrement. Nous avons chargé la société Axan travaux publics de rénover 550 m de fossés en juillet, plus particulièrement sur le plateau des Archons.

- Les chemins : suite au travail de l'équipe qui travaille sur l'inventaire des chemins (voir ci-contre), plusieurs personnes nous ont accompagnés et se sont proposées pour couper l'herbe et entretenir les chemins. Malheureusement, un incident technique nous a obligés à repousser de quelques semaines ces opérations.

- Les espaces verts : l'alternance de soleil et de pluie a donné beaucoup de travail à Dorian Gillotte pour entretenir les espaces verts de la commune.

La réparation du bief du Moulin

Une canalisation écrasée empêchait le trop-plein du bief de fonctionner correctement. Remplacée et prolongée, la nouvelle canalisation permet à l'eau de s'écouler et se répandre doucement dans la pente qui descend jusqu'à la zone humide. Ainsi l'étang gardera un niveau d'eau satisfaisant pendant l'été.



Éric Choulier et Jean-Christophe Goussey en plein travail.
Photo F. Richez.

Les travaux sur les bâtiments

- Un nouveau local pour les poubelles sera bientôt disponible sur la place de la mairie.
- La rénovation et mise aux normes de la cuisine de l'épicerie (carrelage, branchements électriques, installation d'une hotte et d'un bac à graisse, etc.) ont mobilisé Jean-Christophe Goussey pendant ces derniers mois.



- Suite à un dégât des eaux, des travaux de réfection du plafond de la sacristie pris en charge par l'assurance de la commune ont pu être réalisés par une entreprise extérieure courant juin.

Réfection du plafond
de la sacristie.

■ UN INVENTAIRE DES CHEMINS DE LA COMMUNE

Depuis le mois de mai, un petit groupe composé de Jean-Hugues Motard, Dany Chaumet, Marie-Agnès Corbin, Philippe Noirot, Jean-Claude Pokrywa et

Pascal Robelot, a commencé à faire un inventaire des chemins de notre commune. Chaque chemin est identifié, numéroté et donne lieu à une fiche décrivant :

- son état actuel
- son intérêt touristique et culturel
- les entretiens à prévoir par la commune, une association ou un groupe de particuliers.

Le travail à réaliser sera ensuite proposé au conseil municipal pour décider des priorités sur les mesures à entreprendre.

Depuis peu, quelques habitants sont venus renforcer l'équipe. Si vous souhaitez vous joindre à eux, faites-vous connaître auprès de Jean-Hugues au 06 43 09 17 56.

■ L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Comme déjà évoqué dans l'éditorial de ce journal, le déploiement de la fibre est maintenant une réalité dans notre département. Depuis 5 ans, l'Yonne s'est engagée à aboutir à une couverture à très haut débit sur l'ensemble du territoire d'ici 2023. Pour l'Yonne, c'est 225 000 prises qui seront installées et qui ont nécessité un investissement du Département à hauteur de 250 millions €.

Pour la commune du Val d'Ocre, la mise en fonction des « prises » doit intervenir durant l'année 2022. La prise, dans le jargon de la fibre, correspond à un branchement pour un foyer.

Selon la densité de la population (donc la rentabilité économique...), les entreprises en charge de l'installation de la fibre ne sont pas les mêmes. Pour notre secteur, c'est la société Yconik qui va réaliser les travaux. Dans un second temps, elle assurera l'exploitation de l'infrastructure (le réseau). Enfin un fournisseur d'accès à internet (FAI) vous proposera un abonnement. De très nombreux fournisseurs d'accès à internet seront habilités à vous proposer un contrat commercial. **Il sera à votre charge de comparer les offres et de faire jouer la concurrence !**

Avec ce *Fil de l'Ocre*, vous trouverez le guide du « déploiement de la fibre optique dans l'Yonne » édité par le Département. Vous y trouverez beaucoup d'informations et d'explications sur la fibre. Dès que nous aurons plus de visibilité sur le calendrier du déploiement, nous organiserons une réunion d'information avec les exploitants du réseau (la société Yconik).

■ LA PLAQUETTE DU PLUI

Depuis janvier 2020, l'urbanisme de notre commune est régi par un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI). Ce document important

fixe les règles en matière de construction et de rénovation. Il réglemente de façon générale tout ce qui touche au bâti et fixe les règles d'occupation des sols. Pour chaque projet, il est nécessaire de se référer à ce document pour appliquer scrupuleusement le règlement en vigueur dans le PLUI.

La Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne (CCAB) a édité un document très synthétique qui permet à chacun de comprendre les

grandes lignes et les principes du PLUI. Ce document sera disponible en mairie, mais aussi téléchargeable sur le site de la CCAB :

<https://www.ccaillantais.fr/>



LA CCA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AILLANTAIS

■ LES BORNES INTERACTIVES

La Communauté de communes a signé un marché global de 37 000€ ht auprès de deux entreprises afin d'équiper trois communes de l'Aillantais, avec chacune une borne interactive. Aillant-sur-Tholon et Saint-Aubin-Château-Neuf installeront leur borne à l'extérieur tandis que la borne de La Ferté-Loupière sera installée à l'intérieur, dans l'espace Acanthe.

Sur l'écran tactile, les passants pourront consulter plusieurs types d'informations :

- les cartes de la commune et alentour
- les éléments de patrimoine
- les chemins de randonnées en 3D
- l'agenda des événements
- les hébergements
- la restauration
- les producteurs locaux
- la météo.

Les bornes seront installées et inaugurées dans les communes en septembre.

Parallèlement aux bornes, ces mêmes informations seront disponibles sur l'application France Touristic,

téléchargeable sur les smartphones. À compter de septembre, toutes les informations relatives à l'Aillantais y figureront, en particulier les tracés des chemins de randonnées.

■ LES CHEMINS DE RANDONNÉES

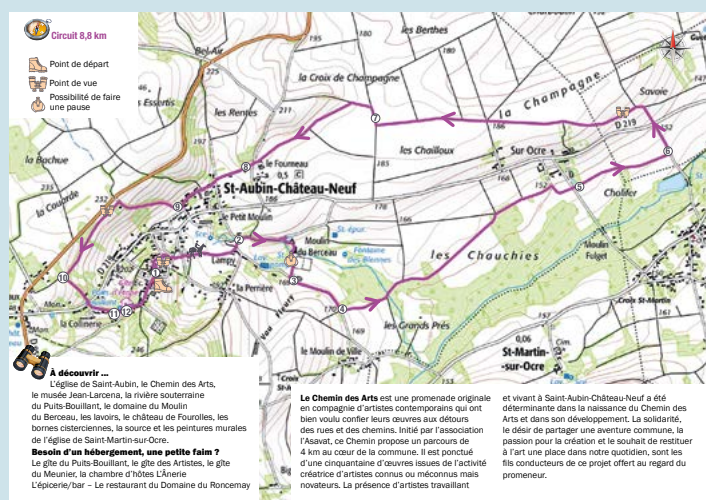
Les brochures

La CCA publie 20 brochures. Chacune décrit un chemin de randonnée qui parcourt un des villages de la communauté de communes et met en avant son intérêt culturel et touristique. Ces brochures seront disponibles sous forme de pochettes, dans chaque mairie, courant juillet.

Elles le seront également sur l'application France Touristic en septembre.

Les 20 randonnées sont actuellement disponibles, téléchargeables et imprimables sur le site de la CCA, dans l'onglet Tourisme : www.ccaillantais.fr/tourisme/randonnees/

On y trouve un parcours de randonnée pédestre de près de 9km autour du Val d'Ocre.



Présentation du parcours autour du Val d'Ocre

Un rallye touristique : des lots à gagner !

La communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne organise pendant les mois de juillet et d'août un grand rallye touristique autour des chemins de randonnées de l'Aillantais. Ce rallye a pour but de faire découvrir les sentiers de randonnées sur toutes les communes, faire connaître notre patrimoine et découvrir nos paysages verdoyants.

Nous proposerons à tous les participants de télécharger et remplir un questionnaire au gré de leurs balades puis de nous le retourner d'ici fin août. Les randonneurs qui répondront correctement à un maximum de questions gagneront des cadeaux chez les commerçants de l'Aillantais remis lors d'une remise des prix organisée en septembre.

LA VIE AUX VILLAGES

■ UN WEEK-END TRÈS ANIMÉ !

Quel plaisir de voir revivre le village grâce aux événements qui marquaient le début du printemps et la réouverture des lieux culturels ! Accueil du public dans les ateliers d'artistes, exposition de l'artiste peintre Élisabeth Sandillon au musée Jean-Larcena, exposition du collectif *Mouv'art* à l'atelier 19B sur le thème de l'Arbre, ce week-end de Pentecôte restera dans les mémoires.

• **Les ateliers d'artistes.** Ils se connaissent tous, travaillent dans le même village. Ils sont peintres, sculpteurs, céramistes, plasticiens, designers,



Photo Ph. Cibille.

photographes. De là est venue l'envie commune d'inviter dans leurs ateliers respectifs, pendant 4 jours, les voisins, les amis, les collectionneurs, ceux qui connaissent, ceux qui découvrent...

Les ateliers d'artistes sont des lieux particuliers. Ils offrent un temps de pause, invitent à ouvrir le regard, aiguïser sa sensibilité.

Tous les artistes ont accueilli, montré, expliqué, discuté...

Dans le village, le chemin de l'un à l'autre allait de soi, permettant aux visiteurs de se diriger au gré des envies et des découvertes. Pendant 4 jours, ils sont venus nombreux, parfois seuls, parfois à plusieurs. Curieux toujours, intéressés souvent. De belles rencontres et la preuve que la création contemporaine est proche et vivante.

Plus que jamais, les ateliers d'artistes de Saint-Aubin-Château-Neuf restent ouverts pour poursuivre les échanges et confronter les visions du monde.

Michèle Delesse

• **Le musée Larcena a ouvert ses portes** avec une première exposition *Les Irréalités* de l'artiste peintre Élisabeth Sandillon. Celle-ci a exposé une trentaine d'œuvres - des huiles et des encres - qui nous ont entrouvert la porte de son imaginaire.

• **À l'Atelier 19B**, le collectif d'artistes *Mouv'art* organisait une exposition sur le thème de l'Arbre. Avec des

Visite de
l'exposition
« Arbres »,
avec D. Vérien,
B. Curnier,
J.-P. Raoult
et I. Eulriet.



techniques et des sensibilités très différentes, les artistes ont essayé de nous faire ressentir combien notre sort était lié à celui des arbres et de la forêt.

■ À VOIR CET ÉTÉ

Au musée Larcena

• L'exposition d'Élisabeth Sandillon a cédé la place à une installation de **Claude Cornu**, *La chute d'Icare*, qui illustre de manière très personnelle la tentative de ce héros de la mythologie grecque.

• Du **17 juillet au 8 août**, le musée accueillera une collection particulière de **céramiques contemporaines**.

Une centaine d'œuvres seront ici présentées, portant chacune en elle un souvenir ou un coup de cœur. Certains des céramistes exposés font partie des artistes du Chemin des Arts.

• Du **14 août au 5 septembre**, **Corinne Bretel** exposera ses tableaux entre nature, figure et abstraction sous le titre *Écritures*.

• Du **11 septembre au 10 octobre**, des aquarelles de **Jean Larcena** représentant les bords de l'Yonne ou de la Seine seront exposées sous le titre *Aquarêves*.

À l'Atelier 19B

L'association *L'Oiseau à ressorts* nous réenchainera avec la 3^e édition des *Journées photographiques*, du **17 au 26 septembre**.



Élisabeth Sandillon au musée Jean-Larcena.
Photo A. Nguyen Dao

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

La pandémie nous a privés pendant près de deux ans des conférences scientifiques organisées deux fois par an. La dernière a eu lieu en septembre 2019 sur le thème de... la vaccination !

La prochaine conférence aura lieu le **vendredi 15 octobre** à 18h au foyer communal. Elle aura pour sujet : « Sur les pas de Marie Curie : un siècle d'avancées contre les cancers » et sera proposée par Daniel Louvard.

■ 5 KILOMÈTRES À PIED...

C'est avec enthousiasme que les élèves de la classe d'Aurélié Lecompte se sont mis en route ce vendredi matin. En effet, Ivan Nedeltchov, le propriétaire du château de Fourolles, les avait invités à visiter son domaine.

Courageusement, équipés de casquettes, de bouteilles d'eau et d'un bon pique-nique, ils ont parcouru à pied les cinq kilomètres qui séparent Fourolles du centre du village. Le rythme était soutenu puisqu'en une heure ils étaient arrivés à destination !

Une fois sur place, ils ont pu visiter quelques pièces du château et poser au propriétaire des lieux un grand nombre de questions sur l'histoire du bâtiment.

Lors du pique-nique, agrémenté par les boissons et confiseries offertes par leur hôte, ils ont pu continuer à dialoguer avec Ivan Nedeltchov et ont découvert avec enthousiasme une ancienne *Traction* Citroën.

En début d'après-midi, malgré la chaleur, les écoliers ont fait à pied le chemin inverse et regagné leur classe.



Photos F. Richez

LES RECETTES DE PATRICIA

Tarte du soleil

Pour 6 personnes :

- 2 grosses tomates
- 1 aubergine
- 1 poivron jaune
- 1 courgette
- 1 oignon jaune ou rouge
- Sel, poivre, thym, romarin, herbes de Provence

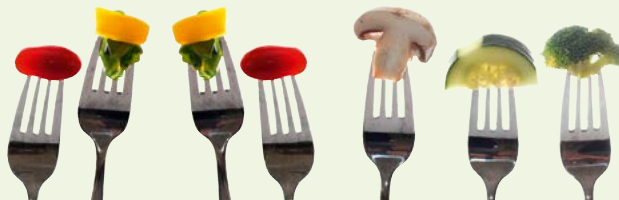
Couper les légumes en petits morceaux et les faire revenir dans un peu d'huile d'olive.

Confectionner une pâte à l'huile d'olive : 250 g de farine, 100 ml d'huile d'olive, 100 ml d'eau chaude, un demi-sachet de levure chimique et une pincée de sel. Malaxez votre pâte.

Déposez vos légumes dans un moule à tarte avec une feuille de papier sulfurisé au fond. Ajoutez du parmesan râpé ou de la mozzarella. Recouvrez avec votre pâte comme pour une tarte tatin. Enfournez et laissez cuire 35 min à 180° si votre four est à chaleur tournante.

À la sortie du four, renversez la tarte sur un plat de service afin que les légumes retrouvent leur place sur le dessus.

P. Guttadoro



■ DEUX ARTISTES EXPOSENT

Deux artistes de la commune, Sandrine Beaudun et Wilfried Schick, exposent dans la grange Acanthe de La Ferté-Loupière.

Initiée à la technique traditionnelle japonaise, Sandrine fabrique son papier et ses encres végétales. Éclairagiste de spectacle vivant, Wilfried Schick se tourne aujourd'hui vers les objets et les installations lumineuses.

La rencontre de leurs deux univers nous invite à explorer « l'imparfait du vivant » à travers la beauté et la poésie des formes géométriques originelles idéales.



HISTOIRES D'ICI

■ LES ANNÉES FOLK : DE 1975 À 1981

Dès 1975, Saint-Aubin inaugurait sa première fête de la musique !

Un groupe de jeunes musiciens dont Jacques Allard de Saint-Aubin et Pierre Monnoir des Ormes, animait de nombreux bals dans la région. Sous le nom de *Nature*, ils jouaient une musique très rock.

Aidés de leurs amis, ils décidèrent d'organiser un « grand festival de musique » sur le terrain de football situé à l'époque aux Placeaux.

Début septembre 1975, ce fut le début d'une belle aventure. Sur les hauteurs du village, on entendit toutes sortes de musiques : du rock mais aussi du folk, joué par une bande de joyeux copains portant le nom de *On peut apporter son manger*. Les jeunes organisateurs venaient de découvrir les musiques traditionnelles...

Musique et sports

Forts de la réussite de cette grande fête de la musique, et après un don au profit des aînés du village, ils décidèrent de créer une association appelée *Groupe animation et rencontres saint-aubinoises*. Sous la présidence de Philippe Noirot, le village allait vibrer chaque été au son des fêtes folk qui firent la renommée de Saint-Aubin.

La même année, de jeunes sportifs sous l'impulsion de Dany Chaumet, créèrent l'*Association sportive saint-aubinoise*, afin de promouvoir le foot et d'occuper les jeunes - Internet et les smartphones n'existaient pas ! Plus tard, ces nombreux sportifs créèrent le stade au moulin du Berceau, la main courante ainsi que les vestiaires qui sont devenus aujourd'hui le nouveau labo photo.

La fête au centre du bourg

En juillet 1976, la fête trouva un site plus agréable situé au centre du village. L'ancienne motte féodale où se trouvait notre « château neuf » était le lieu idéal pour les organisateurs. C'est au pied de l'église que des airs de musiques traditionnelles annoncèrent le retour de la fête. On retrouva le groupe *On peut apporter son manger* mais aussi d'autres



Le groupe Nature en 1975. Photo Ph. Noirot.

artistes autour de Jérémy Faith, chanteur compositeur connu à l'époque.

En juillet 1977, la fête débuta dès le matin par une grande randonnée à vélo pour tout le monde ! Il faut dire que Saint-Aubin recevait chaque année au printemps une belle course de vélos.

De nombreux annonceurs locaux permirent d'insérer une page d'information dans *L'Yonne Républicaine*. Une grande scène fut montée grâce à l'entreprise Niel qui apporta tous les matériaux nécessaires à sa construction. Quatre groupes animèrent cette 3^e fête de la musique :

- *Korriganed*, un groupe de jeunes de la région ;
- *L'écho du Bayou** ;
- *On peut apporter son manger*, présents chaque année ;
- *Pan-Ra*, un trio formé de Chobo, flûtiste hongrois, de Michel, guitariste, et de Fredi, contrebassiste originaire d'Allemagne.

En juillet 1978, la fête folk avait trouvé son public mêlant toutes les générations. Pendant un week-end, le village voyait sa population doubler ou plus !

Son organisation (restauration, buvette, billetterie, parking et logistique) mobilisait de nombreux bénévoles et une autre association de Saint-Aubin, l'*Amicale des enfants et des aînés*, sous la houlette de Charles Bourdiaux, vint leur prêter main forte.

De nouveau, quatre groupes de musiciens enchantèrent les nombreux festivaliers :

- *Vermenton Plage*, un trio dont le port d'attache était Vermenton ;
- *Sourdeline*, venant d'Ile-de-France où la musique folk connaissait ses heures de gloire ;
- *Bayou sauvage*, emmené par Gérard Dole et sa guitare en alu qui jouait de la musique cajun** ;
- et nos amis de *On peut apporter son manger* qui ne voulaient pas manquer cette rencontre annuelle avec notre village.

Juillet 1979 : la 5^e et presque dernière grande fête folk

Une rotonde, destinée à nous protéger de la pluie, fut installée. Elle permit à un bal folk de se tenir le samedi soir.

* En Louisiane, le bayou est un marécage communiquant avec la mer.

** La musique cajun est celle des habitants francophones de Louisiane.



La foule du festival 1979. Roger Prignot au premier plan et Jean-Claude Lemaire derrière. Photo G. Raynal.

Le dimanche, les festivaliers furent surpris dès leur entrée sur le site. Un très joli médaillon en grès, réalisé par Alain Gaudebert, artiste céramiste du village, fut remis aux visiteurs.



De gauche à droite :
F. Carré, Ph. Noirot,
A. Gaudebert et Ch.
Bourdiaux.

Cette année 79 fut la plus grandiose ! Par la qualité des musiciens et aussi par le nombre de festivaliers venus par centaines : la réputation de Saint Aubin dépassait alors largement les limites de l'Yonne ! Cinq groupes se produisirent cette année-là :

- *Picpoule*, groupe de musique irlandaise avec Jean-Pascal Viault, futur directeur d'*Yonne en scène* ;
- *Tonton Pinardier*, un groupe de joyeux lurons venus du Berry ;
- notre tête d'affiche *Le Grand Rouge*, musiciens professionnels venus de Lyon, habitués des hôtels et qui durent dormir dans une grange sur des pailles ;
- *Pan-Ra*, autre tête d'affiche, qui avait acquis une grande renommée depuis leur premier passage à Saint-Aubin en 1977 ;
- *On peut apporter son manger*, arrivé à huit musiciens sur la scène.

Les danseurs et danseuses du patronage laïque de Tonnerre présentèrent des danses de Bourgogne et des régions françaises.

La communication lors des fêtes folk

Excepté pour 1975, toutes les affiches étaient fabriquées avec un procédé sérigraphique qu'utilisaient les artistes de l'équipe des organisateurs. À partir d'un dessin de la future affiche, une trame était réalisée sur la toile. Ensuite des passages d'encre variées permettaient de faire des affiches très personnalisées et reconnaissables facilement.

Deux grands panneaux de 4m annonçaient l'événement. L'un au carrefour des bois de Merry et le second sur la Montagne blanche (lieux actuels des affichages pour St Aubin).



Page de
l'*Yonne
Républicaine*,
juillet 1979.

Mais, sans notre journaliste Georges Raynal et ses superbes reportages dans *L'Yonne Républicaine*, nos fêtes n'auraient pas connu autant de succès.

De nombreux annonceurs nous soutenaient - dont les artisans du village - ce qui nous a permis d'obtenir une page entière en 1978 et en 1979 pour communiquer.

Les années quatre-vingts

Il ne fut plus question de concerts, mais seulement d'un bal sous rotonde. Et le lendemain, une scène était ouverte pour les musiciens amateurs.

Puis, les années passant, le centre du bourg retrouva le silence tous les étés. L'organisation d'un tel événement demandait beaucoup de travail et une certaine lassitude a fini par s'installer chez les organisateurs. De plus, une dérive vers le folklorique, avec des danseurs costumés, risquait de déplaire à un public venu pour écouter des musiciens.

La reprise en 2000

Le groupe de musique folk *Chère Alice* qui tournait dans la région, recherchait un site pour se produire ainsi que leurs amis musiciens d'*Estaminet*.

Le moulin du Berceau qui attendait de pouvoir s'animer fut l'endroit idéal pour retrouver des airs de musiques traditionnelles comme 20 ans auparavant dans le village. C'est ainsi que redémarrèrent la Nuit du Moulin, les festivals folk, les bals folk sous la houlette du *Collectif Musiques et Danses* animé par Yvette et Éric Pace.

Et aujourd'hui encore, ce joli site revit chaque été lors des pique-niques concerts qui réunissent les nombreux amateurs de musiques très variées.

Philippe Noirot

Ci-contre : l'affiche de l'été 1978,
réalisée par les organisateurs.



COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES - CMD

Président : Éric Pace

Les 9 diagonales

Le CMD soutient cette année un challenge personnel et un défi solidaire.

À son initiative, Luc Pace (natif de Saint-Aubin), entreprend la traversée de la France à pied soit 11 000 km, plus de 18 millions de pas, soit 426 jours de marche avec un objectif unique : **récolter des fonds pour la recherche sur la sclérose en plaques.**

Afin d'atteindre son objectif, Luc a soigneusement préparé son voyage, tracé ses itinéraires, dont certains passeront à proximité de chez vous prochainement.



Les 9 diagonales de l'Arsep.

De nombreux partenaires l'accompagnent dans cette belle aventure.

Vous trouverez la description de son action et ses parcours sur le site internet www.9diagonales-arsep.com

Le CMD s'associe à la réussite de ce projet caritatif en proposant :

- D'une part, un concert du quintette *a capella* « *Têtes de Chien* », un ensemble contemporain pour chansons traditionnelles, qui se déroulera le **17 juillet 2021 à 20h30** dans l'église de Saint-Aubin.
- D'autre part, une vente aux enchères en ligne d'œuvres réalisées par des artistes, tous domaines confondus.

Têtes de Chien
Quintette a cappella contemporain pour chansons traditionnelles

en Concert

Eglise de St Aubin Château Neuf (89)
(Le Val d'Ocre)

Samedi 17 Juillet 20h30

au profit de l'association Neuro'Run
lutte contre la sclérose en plaques

Entrée : 15 €, gratuit moins de 12 ans

Logos: CMD, Neuro'Run, Région Bourgogne-Franche-Comté, Cité de la Voix, etc.

Plusieurs artistes Saint Aubinois ont déjà fait des promesses de dons. Nous les en remercions. Ainsi les profits récoltés seront remis à l'ARSEP (Aide Recherche sur la Sclérose en Plaques). En ce sens si vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez nous contacter par courriel : cmd.st_aubin@yahoo.fr

En vous remerciant par avance pour votre soutien et votre générosité.

Concert de la Fenice

Après une année sans concert, ce dimanche 20 juin, nous avons pu retrouver l'ensemble *La Fenice* sous la direction de Jean Tubéry, ainsi que ses merveilleux et talentueux artistes qui nous ont enchantés, nous ont communiqué la joie de vivre et l'inextinguible passion de la Musique. Un grand merci au public venu nombreux, pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à ce bel ensemble qu'est *La Fenice aVenire*.



Concert de la Fenice, 20 juin 2021. Photo Ph. Cibille.

Deux pique-niques concerts en août

Pour autant le CMD n'oublie pas les autres festivités avec deux pique-niques concerts au moulin du Berceau :

- le **vendredi 6 août** avec *Aurore Voilqué Trio*,
- le **vendredi 20 août** avec *Cat J Swing*.

Yvette Pace

Pour nous joindre :

Tél. 03 86 73 64 92

Site : www.collectif-musiques-danses.fr

Email : cmd.st_aubin@yahoo.fr

www.facebook.com/cmd.cmd.564



L'AMICALE DES PAS PRESSÉS SAINT-AUBINOIS
Présidente : Francine Nolet

Les *Pas Pressés Saint Aubinois* ont décidé de jouer la prudence, puisqu'ils n'ont toujours pas repris leurs balades de groupe.

Le choix de chacun de nous est d'attendre « l'anéantissement » de la COVID et de ses variants de toutes sortes, et surtout l'ouverture des salles permettant de faciliter nos rassemblements amicaux et nos moments d'échanges importants et nécessaires pour garder un excellent moral.

Notre assemblée générale se déroulera courant septembre.



Borne cistercienne.
Photo Les Pas pressés.

L'entretien des bornes cisterciennes se poursuit, défrichage et restauration, voire même la découverte de la n° 53. Ce qui porte à 45 le nombre de bornes retrouvées.

La participation à plusieurs entretiens du patrimoine communal, comme le débroussaillage de la source de Blennes, le nettoyage des vannes du ru de Beusseron et celui des croix de notre village sont réalisés.

Notre village a le grand privilège d'être pourvu de sites panoramiques exceptionnels, nécessitant leur mise en valeur par la volonté de tous et notre groupe des *Pas pressés Saint-aubinois* s'investira dans ces projets. Si vous désirez consulter notre site, voici l'adresse existant depuis 2012 : les-pas-presses-saint-aubinois.e-monsite.com Nous souhaitons à tous une excellente forme et espérons nous retrouver sous peu, sur nos splendides chemins.

Francine Nolet

Pour toute information :

Francine Nolet : 06 71 23 39 84



Vanne du ru de Beusseron. Photo Les Pas pressés.



LES PANDAS

Directrice : Camille Rabouille

En 2020 nous avons répondu à un appel à projet du Crédit agricole et de la fondation Agire pour financer une salle Snoezelen. Nous avons eu l'honneur d'être retenues et avons obtenu une subvention de 3 000€ sur un budget de 6 000€ pour financer une partie de ce beau projet.

Qu'est-ce qu'une salle Snoezelen ?

Une salle Snoezelen est une pièce dédiée au bien-être et aux stimulations à la fois sensorielles et motrices.



L'équipe des Pandas lors de la remise de la subvention.
Photo Les Pandas.

Notre démarche n'est pas qu'une simple installation d'espace mais elle s'inscrit dans notre projet pédagogique. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- proposer un environnement propice au développement de l'enfant et répondre au mode de développement sensori-moteur de l'enfant ;
 - encourager l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants en respectant leurs besoins, leurs rythmes et leurs envies ;
 - favoriser la relation entre l'adulte et l'enfant dans un autre espace temps plus propice au bien-être et aux liens d'attachement nécessaires pour grandir.
- C'est à partir de ses sens, de ses émotions et de ses relations que l'enfant découvre et comprend le monde qui l'entoure. Afin d'expérimenter au maximum notre projet, nous souhaitons mettre cet espace à disposition des écoles, de la MAM (Maison des Assistantes maternelles) mais aussi et avant tout des familles pour leur permettre de créer un lien parents-enfants primordial au bon développement de leur enfant.

Afin de réussir au mieux ce dispositif, nous nous devons, en tant que professionnelles, d'observer, d'écouter, d'être bienveillantes et de partager également nos savoirs et nos expériences.



Espace Snoezelen. Photo Les Pandas.

Nous serons là pour faire découvrir l'espace aux enfants afin qu'ils explorent le matériel qui sera mis à disposition. L'objectif pour l'équipe est de laisser l'enfant expérimenter les différents ateliers, visuels, auditifs, tactiles, ... tout en le laissant évoluer à son rythme.

Cet espace est un plus dans notre fonctionnement quotidien et ne doit pas être une contrainte.

Afin d'accompagner au mieux les enfants et les parents dans ce dispositif, un membre de l'équipe se formera pour permettre une utilisation optimale de cet espace.

Notre démarche s'inscrit également dans l'objectif d'inclusion des enfants en situation de handicap. Il est important dans nos objectifs de proposer un accueil aux enfants handicapés et de leur proposer des espaces qui leur permettront d'évoluer et de se sentir en sécurité au sein de notre accueil.

Informations :

Tél : 06 87 81 73 01

Mail : pandas89@outlook.fr



UNI.VERS TAO

Responsable : Emmanuelle Chapon

Qigong à St-Aubin Château-Neuf

Le qigong a fait son entrée cette saison avec l'association *Uni.vers Tao*.

Il est travail du souffle et de l'énergie, il est une gymnastique énergétique qui apporte équilibre et apaisement. Le qigong s'adapte à tous et se pratique de façon décontractée.

Uni.vers Tao a conjointement animé avec l'association *Val d'Ocre Nature* une balade méditative en janvier où marche, discussions

et pratique de mouvements de qigong se sont entremêlées ; ce fut une rencontre enrichissante, mais le froid était vif !

Malgré une année chaotique, les séances ont toujours eu lieu, en virtuel puis en plein air. Les séances virtuelles ont permis de nous retrouver chaque semaine, de garder le lien et de continuer à pratiquer ensemble. Elles ont été un soutien, un moment précieux en ces temps mouvementés. Et, dès que nous avons pu retourner dehors, nous avons profité des énergies de la nature.

La saison s'achèvera avec une journée de stage proposée aux pratiquants. Ils pourront découvrir d'autres facettes du qigong. Ce sera aussi l'occasion de partager un moment de convivialité.

Les séances reprendront à la mi-septembre, au foyer communal de Saint-Aubin le mardi de 19h à 20h, et à Tannerre-en-Puisaye le lundi de 19h à 20h et le mardi de 10h à 11h (sous réserve d'éventuelles modifications).

Alors d'ici là, passez de bonnes vacances, ressourcez-vous et bon QI !

Emmanuelle Chapon

Contact :

Emmanuelle Chapon : 06 71 63 41 29

Fanny Villecroze : 06 62 03 01 60

Robin Vernois : 06 60 24 94 60

■ LA CABANE AUX LUTINS

MAM (Maison d'assistantes maternelles)



La MAM à l'heure de l'Euro. Photos MAM.

Les petites mains des enfants en soutien à l'équipe de France de football.

L'équipe de la Mam



VAL D'OCRE NATURE

Responsables : Pascal Robelot,
Fanny Villecroze

Durant cette année, l'association a vaillamment maintenu ses activités de plein-air, pour le plus grand bien de notre santé à tous :

- **promenade méditative et séances de qigong** avec Emmanuelle, professeure de qigong ;
- **journée permaculture** avec Alain, permaculteur ;
- **vannerie sauvage** au moulin du Berceau avec Fanny, animatrice nature ;
- **atelier taille de fruitiers** avec Camille, arboricultrice ;
- **atelier croquis nature** avec Sandrine, artiste papier ;
- **atelier flore et gravure** avec Fanny et Laureline, plasticienne.



De haut en bas :
atelier permaculture,
photo Ph. Cibille.
Atelier « Croquis nature » et
atelier « Flore et gravure »,
photos Val d'Ocre Nature.



Construction de l'abri du Verger conservatoire.

Savoirs, savoir-faire, art et nature se sont joyeusement entremêlés, réjouissant petits et grands.

L'association *Val d'Ocre Nature* a vocation à fédérer ainsi toutes celles et ceux qui cherchent à mieux vivre avec la nature. La nature est là, autour de nous, en nous ; elle nous propose des remèdes aux maux que nous lui infligeons, que nous nous infligeons. Les solutions peuvent-elles vraiment venir d'ailleurs que de ce dialogue entre elle et nous ?

Vous souhaitez nous rejoindre ou être informés de vos prochaines activités ? D'ici là contactez-nous sur : valdocrenature@gmail.com

Vos propositions de chantiers, d'activités, de sorties, de conférences, d'ateliers... seront toujours les bienvenues. Nous avons tous grand besoin de recréer des liens fertiles ! Nous pourrions en discuter et construire ensemble notre nouveau programme lors de notre assemblée générale, en septembre prochain.

Signalons enfin les travaux réalisés par notre association en mai dernier pour finaliser la construction de l'abri du Verger conservatoire. Débutée il y a quelques temps par Alain et Pascal, cette construction est enfin quasiment achevée, grâce à l'aide de Léo, charpentier-couvreur et d'Hugo, menuisier, assistés de Pascal et de Robin. Ce bel espace d'abri sous couvert a maintenant vocation à accueillir toutes les initiatives locales qui voudraient profiter du beau cadre du Verger conservatoire, à l'arrière du musée Jean-Larcena. Cet abri peut devenir, selon les envies des uns et des autres, une cabane d'aventuriers, un abri pour des ateliers jardin, une guinguette pour un festival, un lieu de causeries ou de rêveries improvisées... À nous de jouer !

À bientôt, bon été à tous.

Robin, pour l'équipe de Val d'Ocre Nature

Pour tout renseignement :
valdocrenature@gmail.com



CULTURE SPORT & TOURISME (CST)

Président : Marcel Papin

■ CST RANDONNÉES

Responsable : Marcel Papin

PROGRAMME DES RANDONNÉES JUILLET - OCTOBRE 2021

Randonnées du jeudi : circuits de 9 km et 7 km environ

Randonnées du dimanche : circuits entre 9 km et 11 km

Jeudi 22 juillet - 9h

Rando ORMES FORÊT GOBERT - 8 km - pique-nique

Dimanche 25 juillet - 9h

Rando EGLENY-CHAILLOT - 11 km

Jeudi 5 août - 9h

Rando PARLY - les GOURRICHONS - 8 km - pique-nique.

Jeudi 19 août - 9h

Rando BLEURY

Dimanche 22 août - 9h

Rando MERRY - ST FELIX - 11 km

Jeudi 2 septembre - 9h

Rando TOUCY-BAILLY - pique-nique

Jeudi 16 septembre - 9h

Rando ST AUBIN - IKONA - pique-nique

Dimanche 26 septembre - 9h

Rando TOUCY - BOIS AUXERRE CHEMINS - 10 km

Jeudi 30 septembre - 14h

Rando BEAUVOIR- LOISINS - 9 km

Jeudi 14 octobre - 14h

Rando SAUILLY - 8 km

Jeudi 28 octobre - 14h

Rando DRACY les FOURS - 7 km 5 ou et 9 km

Dimanche 31 octobre - 9h

Rando ESCAMPS 9 km

Informations sur les randonnées

Le départ se fait du village où se déroule la randonnée. Celles en semaine partent de Saint-Aubin-Château-Neuf sur la place de l'église ou au moulin du Berceau. Nous précisons que nos randonneurs doivent être correctement chaussés et doivent s'assurer de leur bonne aptitude physique, chacun étant responsable de lui-même. Le programme ci-dessus est donné sous réserve de modifications. En cas d'intempéries le jour

du départ, consultez vos mails à 12h le jeudi ou téléphonez à 8h si la randonnée a lieu le dimanche. L'association se réserve le droit de reporter la semaine suivante une randonnée annulée. Nous sommes tributaires des lois gouvernementales pour tout déplacement en randonnées et nous les ferons appliquer.

À votre écoute à la bibliothèque de Saint-Aubin, sous la salle communale, tous les premiers vendredis du mois de 16h30 à 18h30.

Adhésion annuelle : 4 euros par section : bibliothèque, jeux divers, randos, tennis. Les randonnées du dimanche et du jeudi : adhérents 1 euro, non adhérents 2 euros. Nos programmes se trouvent sur le site : <http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr/> et sur le site 89110cst sur Google.

Attention : vous devez vous renseigner sur les mesures prises par le gouvernement pour vous déplacer sans problème à travers notre département et respecter les dispositions particulières concernant ce genre d'activités.

Marcel Papin

Pour tous renseignements :

Marcel Papin et Josy Peillon

tél. 03 86 73 05 74 - 06 73 89 53 33

mail : papin.marcel@orange.fr

■ CST TENNIS

Responsable : Françoise Richez

Le stage de printemps

La joie de se retrouver et la météo favorable ont fait de ce stage un événement dont nous gardons tous un excellent souvenir. Le terrain de tennis était redevenu un lieu convivial et cela nous manquait ! Les 15 stagiaires ont pu progresser sans interruption du lundi 19 au vendredi 23 avril sous l'œil attentif de Philippe, leur professeur, qui se cache derrière ses élèves sur la photo.



Les stagiaires du printemps. Photo F. Richez.

La saison estivale

C'est maintenant le meilleur moment pour jouer au tennis : pour débiter, reprendre ou se perfectionner.

Plusieurs formules sont à votre disposition : ticket pour une heure, accès pour une semaine ou abonnement à l'année ... il y en a pour tous les goûts et nos tarifs associatifs sont très doux, comparés aux tarifs d'un club privé. Si vous préférez une formule de location, cela vous coûtera 5€ pour louer le court pendant une heure ou 20€ pour accéder au court pendant une semaine. Si vous préférez une formule d'abonnement, cela vous coûtera 30€ pour un adulte et 15€ pour un jeune ; ainsi, vous aurez accès au court de manière illimitée pendant un an.

Prochains stages

Nous organisons deux stages cet été :

- du **lundi 12 au vendredi 16 juillet**
- du **lundi 23 au vendredi 27 août.**

Les cours ont lieu le matin, sur le court du moulin du Berceau, au tarif de 6€/heure pour les plus jeunes et 8€/heure pour les adultes. Nous fournissons des raquettes à ceux qui n'en ont pas. Le stage est ouvert aux enfants à partir de la classe de CP et les adultes sont les bienvenus. Débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir passer un moment convivial dans un site magnifique !

Françoise Richez

Renseignements et inscriptions :

*Françoise Richez au 06 11 84 60 36
mail. frichez007@gmail.com*

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsables :

Brigitte Georges et Françoise Richez

La vie de la bibliothèque en été

La bibliothèque a rouvert ses portes à ses adhérents, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Nous allons bientôt renouveler un stock de 600 livres en nous rendant à la Bibliothèque départementale qui va nous prêter de nouveaux livres pour adultes (romans, thrillers, livres de jardinage, cuisine, décoration, etc.) et des livres pour enfants.

Pendant les vacances scolaires, les horaires sont modifiés : nous ouvrons chaque mercredi de 16h30 à 18h30.

Puis, à la rentrée, dès le 3 septembre, nous

reprendrons nos horaires habituels et nos activités avec les enfants des écoles !

La rentrée à la bibliothèque

Parmi les bonnes résolutions de la rentrée, pourquoi ne pas s'inscrire à la bibliothèque ? Après vous être inscrit ou avoir inscrit vos enfants, vous pourrez emprunter librement chaque semaine quatre livres pour une durée de quatre semaines. L'inscription ne coûte que 4€ par an et par famille.

Faites-vous plaisir, faites plaisir à vos enfants et laissez-vous embarquer dans le monde de la lecture...

Nous vous attendons **les mardis et vendredi de 16h30 à 18h30.**

Le club de lecture

Lors du club du 5 juillet, les membres ont échangé sur le livre de Leïla Slimani *Le pays des autres*.

Le prochain club de lecture aura lieu le **lundi 4 octobre** à 16h30 à la bibliothèque. Vous êtes tous bienvenus ; il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour partager ce moment d'échange convivial.

F. Richez

Nouveau : un atelier d'écriture !

À la rentrée, vous pourrez participer à un atelier d'écriture qui se déroulera à la bibliothèque une fois par mois.

À chaque séance, une proposition d'écriture sera apportée par l'animatrice pour susciter l'élan d'écriture. Puis vous aurez un temps d'écriture personnel et, pour terminer, les textes de chacun seront partagés au cours d'une lecture à haute voix. Les propositions d'écriture seront variées, ludiques pour explorer des pistes d'écriture différentes. Elles feront appel à des textes d'écrivains. L'atelier d'écriture est à la portée de tous avec la singularité de chacun.

1^{ère} séance : **mercredi 8 septembre** de 18h à 20h.
Tarif : 15€ l'atelier de deux heures (à partir de 14 ans). Le nombre de participants est limité à sept.

Pour en savoir plus et s'inscrire :

Geneviève Bertois : 06 83 38 01 39 ou par mail à contact@leciel-desmots.fr

Renseignements bibliothèque :

*Brigitte au 06 32 75 67 10,
Françoise au 06 11 84 60 36
bibli.saintaubin@gmail.com*



L'OISEAU À RESSORTS

Président : Denis Humbert

Le Klub photo : un labo photo argentique

Il est enfin installé et fonctionnel ! On y dispose maintenant d'une pièce obscurcissable et de tout le matériel nécessaire au développement et au tirage en argentique. Une première séance pourra avoir lieu au cours de l'été (date à préciser). Un grand merci à la mairie pour son accompagnement, à Éric, Wilfried et Philippe pour leur intérêt et leur soutien.

Nous continuons de préparer la 3^e édition des **Journées photographiques du Val d'Ocre**, qui se tiendront **du 18 au 26 septembre 2021** à l'Atelier 19B.

Nous pourrions y voir des photographies de « mai 68 » et des différents mouvements qui s'y sont exprimés, avec **Horace** (France), et **Chandan Fraser** (Angleterre) ; nous irons en Sardaigne, pour la tonte des moutons et à Tunis pour une galerie de portraits des habitants du centre ville, avec **Rosi Giua** (Italie) ; grâce au **professeur Daniel Louvard**, nous plongerons dans l'intimité de nos cellules avec les clichés des chercheurs de

l'institut Curie ; **Jaycee Chaumet** proposera ses images sensibles de femmes, d'anciennes soignantes vivant à leur tour en Ehpad ; la peau sera à l'honneur avec la photographie plasticienne d'**Elsa Mazeau** ; **Michel Charles** nous livrera ses « Métacinèses », exposées pour la première fois : des nus féminins photographiés avec une technique particulière, faisant intervenir un programme informatique développé sur mesure, qui livre d'étonnantes « images-synthèses de mouvements ». Les photographes seront présents les 18 et 19 septembre, et le public pourra échanger avec eux sur leurs pratiques photographiques. Au plaisir de vous retrouver à cette occasion.

Anne Nguyen Dao

Renseignements :

Philippe Cibille, coordinateur photo : 06 80 70 86 84

mail: contact@oiseau-a-ressorts.org

site: <http://oiseau-a-ressorts.org>



EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2021

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Représenté.e.s : Pierre Valprémit (par B. Duval), Micheline Veillard (par S. Rouet).

Absente non représentée : Laurence Terraz.

Le compte rendu de la séance du 14 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

PROROGATION DU PROTOCOLE D'OCCUPATION DE L'ÉPICERIE

Lors du conseil du 10 décembre 2020, nous avons voté une résolution permettant au locataire-gérant une

exploitation minimale du commerce, limitée à l'épicerie. Cette résolution permet de maintenir l'épicerie ouverte. Durant cette période, la commune du Val d'Ocre ne perçoit aucun loyer.

La crise sanitaire actuelle minimise la visibilité sur une date d'ouverture du bar et du restaurant. Un nouveau prévisionnel basé sur de la vente à emporter et sans activité Bar ni Restauration a dû être présenté aux banques. Le délai de réalisation de ce document nécessite un temps important, incompatible avec la première date butoir du 28 février 2021. Aussi, le maire propose de proroger ce protocole jusqu'au 30 avril 2021.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOCATION GÉRANCE

Comme indiqué plus haut, le prévisionnel du projet du locataire-gérant a dû être revu et certaines modifications ont été nécessaires. Pour rappel, dans le premier protocole, contre un loyer modéré (360€ ttc) nous demandions un

engagement d'investissement de la part du locataire-gérant, à hauteur de 12 000€ ht. (Équipement de la cuisine labo).

L'engagement du locataire gérant est ramené à 6 000€ ht, complété par un investissement communal de 5000€ ht. Le loyer mensuel est réévalué à 456€ ttc.

De plus, dans le premier protocole, il a été convenu du versement d'un complément de loyer progressif indexé sur le chiffre d'affaires (CA) : 0,4% à partir de 150 000€ ht de CA, puis 0,6% au-delà de 200 000€ ht de CA et 0,8% au-delà de 200 000€ ht de CA.

Dans la cadre de ce nouveau protocole, le complément progressif de loyer indexé sur le chiffre d'affaires sera de : 0,4% à partir de 100 000€ ht de CA, puis 0,6% au-delà de 150 000€ ht de CA et 0,8% au-delà de 200 000€ ht de CA. Cette évolution est approuvée à l'unanimité.

ACQUISITION DE LA PARCELLE D2149

La mairie du Val d'Ocre s'est rapprochée des consorts Carré dans l'éventualité d'acquiescer cette parcelle. Demande est faite au conseil d'autoriser le maire à procéder aux démarches nécessaires en vue de l'acquisition de la parcelle D2149 (1 468m²) pour une valeur de 6 000 € auxquels s'ajouteront les frais d'enregistrement.

Cette demande est accordée à l'unanimité.

PROPOSITIONS DE M. POKRYWA

- En remplacement ou complément des illuminations des rues à Noël et dans le but de faire participer les habitants du Val d'Ocre à la décoration de la commune, M. Pokrywa propose la mise en place d'un concours de décoration de façades, avec une dotation à définir.

- Ouverture des églises au public.

Ces deux points seront évoqués dans le prochain *Flash de l'Ocre* (courant avril). Un groupe d'habitants pourrait se réunir pour construire un projet précis pour la 1^{re} proposition et organiser des permanences pour l'ouverture des églises. Le caractère isolé de l'église de Saint-Martin doit impérativement être pris en compte.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Mme F. Richez : infos de la CCA.

- Le nom « Communauté de communes de l'Aillantais » évolue vers « Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne ».

- Dans le cadre du développement touristique de l'Aillantais, une borne interactive sera installée face à la mairie du Val d'Ocre.

- 8 circuits de randonnée sont disponibles sur le site web de la CCA.

- Une démarche est en cours auprès de la CCA pour un ramassage plus fréquent de la benne à verres des Placeaux.

- Commission communale des impôts directs (CCID) : première réunion le 23 mars à 13h30 à la mairie.

- Vaccination : l'ARS organise à Aillant-sur-Tholon une

campagne de vaccination, les 11 et 12 mars puis les 13 et 14 avril (2^e injection). Un nombre restreint d'inscriptions nous a été proposé, aussi le choix s'est-il porté sur les habitants les plus anciens de notre commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2021

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz.

Représenté.e.s : Pierre Valprémit (par B. Duval), Micheline Veillard (par S. Rouet), Michel Fonfria (par P. Salin).

Absente non représentée : Aurore Luquin.

Le compte rendu de la séance du 5 mars 2021, est approuvé. Pour : 17, abstention 1.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Pour 2020, le conseil avait voté la prorogation des taux 2019 : taxe foncière sur le bâti : **15,90%** et taxe foncière sur le non bâti : **45,99%**.

Pour 2021, nous proposons de renouveler ces taux. Cependant, avec la disparition de la taxe d'habitation sur la résidence principale, le conseil est appelé à voter une taxe globale sur le bâti = la commune (15,90) + le département (21,84) soit un total de 37,74.

Vote de la taxe foncière (bâti) à **37,74%** (15,90+21,84) : approuvé à l'unanimité.

Vote de la taxe foncière (non bâti) à **45,99%** (sans changement) : approuvé à l'unanimité.

Pour mémoire, dans le département de l'Yonne, ces taxes sont respectivement 43,21% pour la taxe foncière (bâti) et 46,59% pour la taxe foncière (non bâti).

BUDGET PRINCIPAL 2021

Le conseil municipal convoqué ce jour, a pour objet principal l'approbation des comptes 2020 et le vote des budgets 2021.

Pour 2020, le maire liste quelques points caractéristiques de l'année écoulée :

- Début de mandat où de nombreux projets légers ont été réalisés.

- Année Covid, avec un ralentissement général de l'activité.

- Départ d'un collaborateur : réflexion et expérimentation sur le développement d'activités sous-traitées, en particulier pour l'entretien des bordures de nos routes.

- Fin de travaux et réfection de biens locatifs : 4 nouveaux locataires entre fin 2020 et début 2021.

Quelques résultats chiffrés du compte de fonctionnement :

- Charges de gestion générale : -38k€/budget 2020 et -33k€/réel 2019.
- Charges de personnel : -21k€/budget 2020 et -12k€/réel 2019.
- Recettes impôts et taxes : identiques (+0,02%).
- Dotations et participations : -8,5 k€ (perte d'une dotation départementale et FCTVA faible).
- Gîtes : baisse de la fréquentation liée aux confinements (-7k€).

1. Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2020

Rappel :

Le **compte de gestion** est élaboré par le comptable de la collectivité (trésorerie de Toucy et maintenant de Joigny).

Le **compte administratif** est établi par l'ordonnateur, à savoir la comptabilité de la commune sous la responsabilité du maire. Pour l'approbation de celui-ci, le maire doit quitter la séance.

Avant de procéder à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le maire présente en détail les résultats 2020.

Présentation du compte de gestion du trésorier.

Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

2. Examen et vote du compte administratif de l'exercice 2020

Présentation du compte administratif de l'exercice 2020.

Le maire quitte la séance. Françoise Richez, première adjointe, prend la présidence.

Le compte administratif est en toute part équivalent au compte de gestion et conforme à celui-ci.

Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

3. Affectation du résultat de l'exercice 2020

BUDGET PRINCIPAL : RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET REPORT SUR 2021 (en euros)			
	2019	2020	Report sur budget 2021
Résultats de fonctionnement	181 094,67	107 306,61	288 401,28
Résultats d'investissement	96 853,56	-130 984,46	-34 130,90
			254 270,38

Virement au compte 1068 : 34 130,90€

Report en fonctionnement au budget principal : 254 270,38€.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation et vote du budget primitif 2021

Les différents chapitres sont présentés aux conseillers avant de passer au vote.

Budget primitif 2021, dépenses de fonctionnement : **880 362,38€**

Le budget des dépenses de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2021, recettes de fonctionnement : **880 362,38€**

Le budget des recettes de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2021, dépenses d'investissement : **349 630,90€**

Dont non individualisées : 229 000€

et dont financières : 70 630,90€

Le budget des dépenses d'investissement est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2021, recettes d'investissement : **349 630,90€**

Le budget des recettes d'investissement est adopté à l'unanimité.

Le budget principal 2021 est donc adopté.

BUDGET ANNEXE (ASSAINISSEMENT)

1. Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2020

Présentation du compte de gestion du trésorier. Aucune remarque particulière du trésorier.

Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

2. Examen et vote du compte administratif de l'exercice 2020

Présentation du compte administratif de l'exercice 2020.

Le maire quitte la séance. Françoise Richez, première adjointe, prend la présidence.

Le compte est en toute part équivalent au compte de gestion et conforme à celui-ci.

Il est déclaré conforme et voté à l'unanimité.

3. Affectation du résultat de l'exercice 2020

BUDGET ANNEXE : RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET REPORT SUR 2021 (en euros)			
	2019	2020	Report sur budget 2021
Résultats de fonctionnement	7 724,19	6 188,68	13 912,87
Résultats d'investissement	-5 937,98	-1 512,27	-7 450,25
			6 462,62

Virement au compte 1068 : 7 450,25€.

Report en fonctionnement : 6 462,62€.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

3.4. Budget annexe 2021 (assainissement)

Dernière année de tension sur le budget de l'assainissement. En effet, 2021 va marquer la fin d'un

prêt et les charges liées à ce prêt vont baisser de près de 10k€/an en 2022. Puis 2025 verra une nouvelle baisse de l'ordre de 7k€ annuels.

Budget annexe 2021, dépenses de fonctionnement :

52 285,39€

Le budget des dépenses de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Budget annexe 2021, recettes de fonctionnement :

52 285,39€

Le budget des recettes de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Budget annexe 2021, dépenses d'investissement :

42 617,25€

Le budget des dépenses d'investissement est adopté à l'unanimité.

Budget annexe 2021, recettes d'investissement :

42 617,25€

Le budget des recettes d'investissement est adopté à l'unanimité.

Le budget annexe 2021 est donc adopté.

DÉLIBÉRATION SUR LA VENTE D'UN VÉHICULE

La commune possède un véhicule *Berlingo* dont la 1^{re} mise en circulation remonte à 2001. Des réparations sont nécessaires et le maire souhaite que nous nous séparions de ce véhicule sans procéder à son remplacement. Demande est faite au conseil d'autoriser la vente de ce véhicule.

Approuvée à l'unanimité.

DATE DE RÉÉVALUATION DES LOYERS DES BIENS LOCATIFS DE LA COMMUNE

La commune du Val d'Ocre gère un parc locatif de 11 logements et 3 locaux professionnels. Afin d'en faciliter la gestion, demande est faite au conseil d'autoriser le maire à procéder aux réévaluations des loyers le 1^{er} janvier de chaque année pour l'ensemble des biens.

Approuvée à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTION DIVERSES

• Jean-Claude Pokrywa propose la candidature d'Aurélie Jaluzot comme deuxième représentant de la commune du Val d'Ocre auprès du SIVU.

Approuvée à l'unanimité.

• Aurélie Jaluzot fait remarquer qu'à nouveau des habitants des Archons l'ont interpellée sur les problèmes de fossés non entretenus. Un point plus global sur l'entretien des fossés va être initié.

• Bernard Curnier propose au conseil une prochaine réunion de travail et d'échange sur deux sujets :

- L'arrivée de la fibre sur la commune du val d'Ocre (4^e trimestre 2021/1^{er} trimestre 2022).

- Le moulin du Berceau : évolution de la location du logement.

Une date sera proposée prochainement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2021

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Représentée : Françoise Richez (par P. Lagrange).

Absent non représenté : Pierre Valprémit.

Le compte rendu de la séance du 2 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

GESTION DES GÎTES COMMUNAUX

Le 17 juin 2011, le conseil municipal de Saint-Aubin-Château-Neuf instituait une régie de recettes pour la gestion de deux gîtes communaux (moulin du Berceau). Le 1^{er} janvier 2022, la régie communale devra proposer un mode de paiement dématérialisé. Pour ce faire, la commune va devoir ouvrir un compte de dépôt de fonds au trésor (DFT). Un arrêté portant institution d'une régie de recettes réactualisé est donc proposé au conseil. Celui-ci vote à l'unanimité pour la réactualisation.

CRÉATION D'UN COMPTE DE DÉPÔT DE FONDS

Comme expliqué plus haut, autorisation est demandée au conseil pour l'ouverture d'un compte DFT pour recevoir les paiements des locations des gîtes communaux puis la mise en place d'un mode de paiement dématérialisé.

Autorisation accordée à l'unanimité.

APPROBATION DU DEVIS POUR LA ROUTE DE FUMERAULT (PHASE 2)

Intervention de Stéphane Rouet. La phase 2 de la réfection de la route de Fumerault va être lancée. Deux entreprises ont été consultées : Eurovia à Auxerre et TMP à Moulin-sur-Ouanne. Le choix s'est porté sur le devis d'Eurovia (34 751,80€, inférieur à celui de TMP d'environ 7%).

Le devis est approuvé à l'unanimité et le conseil autorise le maire à faire des demandes de subvention.

COMPÉTENCE DE MOBILITÉ PAR LA CCA

En date du 23 mars 2021, le conseil communautaire de l'Aillantais a approuvé la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » (AOM) et cela sans transfert

d'autres services de transports communaux préexistants. Le conseil se prononce à l'unanimité pour cette prise de compétence.

PROLONGEMENT DE LA MISE À DISPOSITION DU LOCAL ÉPICERIE

Jeudi 15 avril, le maire, Françoise Richez, Bernard Duval, Michel Fonfria et Stéphane Rouet ont reçu monsieur Palide, afin de faire un point sur l'avancement du dossier épicerie multi-commerce. Ce dernier a assuré d'une évolution positive de l'activité épicerie.

Concernant le dossier Tabac/Régie des douanes, celui-ci a été réceptionné par l'administration en date du 22 mars 2021. Depuis la note explicative de pré-conseil, le maire été en contact avec les Douanes en charge des débits de tabac. Il lui a été confirmé la prise en compte du dossier d'agrément de monsieur Palide en date du 12 avril 2021.

Le délai de pré-agrément nécessite encore au moins 2 mois. Le maire propose donc, de renouveler de 2 mois supplémentaires la mise à disposition du local (mai et juin 2021).

L'activité du multi-commerce n'étant que partielle du fait de la situation sanitaire, il est proposé que la commune ne perçoive pas de loyer dans le cadre du protocole provisoire.

Enfin, durant cette nouvelle période (mai et juin 2021), le maire espère voir évoluer positivement les restrictions sanitaires et permettre ainsi à monsieur Palide d'élargir les activités du multi-commerce.

Avant de passer au vote, un tour de table a été proposé où chacun a pu mettre l'accent sur les points positifs des quelques mois d'activités, mais aussi sur les points d'amélioration.

Le renouvellement de deux mois supplémentaires est voté à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Litige sur la construction du musée. Sans réponse de l'assurance de l'entreprise de travaux, le maire a saisi le médiateur des assurances et obtenu l'intervention d'un expert le 22 mai 2021 soit 8 mois avant la fin de la garantie décennale.

- Réunion de travail du conseil fixée au 11 mai à 18h30 à la salle polyvalente. Deux thèmes seront abordés : le déploiement de la fibre sur la commune (2021 - 2022) et quelle utilisation pour le logement du moulin du Berceau (départ du locataire).

- Michel Fonfria indique que les travaux de rétablissement du trop-plein du bief du moulin sont maintenant terminés.

- Fabrice Salin ajoute qu'une jachère fleurie va être mise en place en haut de la colline justement à l'emplacement des travaux de busage du trop-plein du bief.

- Le moulin du Berceau : des véhicules inappropriés se trouvent régulièrement dans le périmètre « protégé »

du moulin du Berceau. La réunion du 11 mai doit être l'occasion, au-delà du sujet principal (logement du moulin), de lancer un groupe de travail plus large sur le moulin du Berceau.

- Aurélie Jaluzot nous indique avoir participé à la visite du chantier du nouveau gymnase de Montholon, projet porté par la Communauté de communes.

- Groupe des chemins. Jean-Hugues Motard annonce qu'il prend en charge le groupe de travail sur les chemins. Une première réunion se déroulera le 29 avril au matin. Le premier objectif sera de faire un état des lieux et un inventaire de nos chemins. Cette première rencontre se déroulera avec plusieurs conseillers et deux habitants de la commune. D'autres habitants pourront les rejoindre par la suite. En parallèle à ce travail, Jean-Claude Pokrywa propose que la commune regroupe d'éventuelles demandes d'habitants ayant des gravats à éliminer qui pourraient être utilisés dans certains chemins nécessitant d'être remblayés. Une information sera faite dans le prochain *Flash de l'Ocre*.

- Fleurissement de la commune. Pris en charge par Aurélie Jaluzot et Pascal Robelot.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2021

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patrice Lagrange, Jean Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Représenté.e.s : Michel Fonfria (par B. Duval), Patricia Guttadoro (F. Richez), Aurélie Jaluzot (P. Robelot), L. Terraz (K. Delin), Micheline Veillard (S. Rouet).

Absent.e.s non représenté.e.s : Aurore Luquin, Pierre Valprémit.

Le maire rappelle l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Les membres du conseil votent à l'unanimité pour que le conseil municipal se déroule à huis clos.

Le maire fait afficher sur la porte du conseil une information dans ce sens.

Le compte rendu de la séance du 28 avril 2021 est approuvé. Pour : 17, abstention 1.

ENCAISSEMENT D'UNE CAUTION DE LOGEMENT

Pour régularisation : suite au départ fin 2019 du locataire du Moulin, la caution de 50€ sur locaux annexes (atelier)

a été conservée pour prise en charge du transport vers la déchèterie, d'encombrants restés sur place.

ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Le Trésor public nous demande de délibérer sur 4 admissions en non-valeur pour un montant de 1 894,64€.

Ce nouvel arrêté est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Ce sujet est reporté au prochain conseil.

ÉTUDE SUR LE RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'EXPLOITATION TEMPORAIRE DU MULTI-COMMERCE

Avant de passer au vote, le maire prend la parole et présente en détail et de façon factuelle, la situation du multi-commerce de la commune après 6 mois de gestion par monsieur Cédric Palide.

Ces 6 mois d'activité ont permis de mettre en lumière certaines défaillances dans la prise en main du projet par M. Palide. Malgré un accompagnement par l'équipe municipale et une activité limitée à l'épicerie (pas de bar, pas de restauration, pas de tabac), M. Palide semble rencontrer des difficultés importantes dans la gestion administrative de son activité. De plus, l'expérience professionnelle de M. Palide comme cuisinier aurait dû lui permettre d'offrir aux habitants - au moins ponctuellement - un service de pizzas à emporter, ce qui n'a malheureusement pas abouti malgré plusieurs demandes de la municipalité.

Certaines libertés prises sur le protocole qui lie M. Palide avec la commune comme l'installation non contractuelle dans l'appartement du 1^{er} étage et un non-respect des règles sanitaires durant la crise Covid (demande du maire de faire évacuer le bar le 24 mai) n'ont pas été expliquées par M. Palide.

Enfin, le 3 juin, la Française des Jeux a informé le maire du val d'Ocre que la demande d'agrément de M. Palide était annulée (note du ministère de l'Intérieur). Malgré un courrier de la mairie (LRAR) reçu par M. Palide le 7 juin 2021, aucune explication de sa part ne nous a été apportée à ce jour.

Le conseil procède au vote :

- Pour le renouvellement du protocole d'accord d'occupation temporaire du multi-commerce pendant 2 mois supplémentaires (juillet et août) : 2 voix
- Abstention : 0 voix.
- Contre : 15 voix.

RATIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION GÉRANCE DU MULTI-COMMERCE

La proposition de proroger de deux mois le protocole d'accord étant refusée, le conseil doit délibérer sur la suite

à donner au projet de contrat qui lie la commune avec M. Palide. Deux options s'offre au conseil municipal :

- soit ratifier avec M. Palide un contrat de location-gérance définitif,
- soit suspendre définitivement le projet de bail. Et en conséquence informer M. Palide de la fin de notre collaboration avant le 30 juin 2021 (date de la fin du 3^e protocole).

Le conseil procède au vote :

- Pour ratifier au 1^{er} juillet le bail définitif de location-gérance : 0 voix
- Abstention : 0
- Pour suspendre définitivement le projet de bail : 17 voix.

CONVENTION D'ABONNEMENT AVEC ACTA PUBLICA

Le cabinet Acta Publica (*acta-publica.fr*) est un cabinet d'avocats, spécialisé dans le droit public. Situé à Auxerre, il est dirigé par Maître Jean-Yves Jourdain. La prestation fournie dans le cadre de cette convention, couvre une assistance de conseil sur toutes les questions de droit public.

Les honoraires pour cette convention d'abonnement s'élève à 159€ ttc/mois, convention renouvelable chaque année.

La proposition d'adhésion est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Sécheresse 2020 : arrêté de catastrophe naturelle pour la commune du Val d'Ocre.
- Plusieurs habitants des Placeaux ont proposé à la commune de racheter certains terrains. Le point sera présenté en détail lors du prochain conseil (procédure de l'offre, prix, etc.)
- Plusieurs personnes ont proposé de procéder au fauchage des terrains communaux du moulin du Berceau. L'organisation de ce chantier sera mise en œuvre dans les jours à venir.
- Réfection du tennis : plusieurs devis ont été réalisés. À ce stade, il semble important au conseil de réfléchir plus largement au projet. En effet, deux approches s'offre à nous : soit une réfection légère (<10 000€) dont la durabilité n'est pas garantie, soit une réfection lourde dont le budget (> 25 000€) avoisine celui de nouveaux équipements comme un city -stade. D'autres devis seront donc demandés dans ce sens. En parallèle, la proposition d'adolescents du village, d'implanter une zone *bike-park* au moulin du Berceau va également être étudiée.
- Diagnostic des chemins. Jean-Hugues Motard indique que ce travail sera finalisé courant juillet. Là aussi, plusieurs habitants se sont proposés pour participer à leur entretien. Nous les en remercions. Une réunion pour la mise en œuvre est planifiée le 17 juin.



■ **ALAIN VUILLEMET**
SCULPTEUR PLASTICIEN

Ours mal léché ? Ourson débonnaire ? Ce fils de charcutier parisien, qui n'a suivi aucune formation artistique et qui découvre sa passion créatrice au hasard de diverses rencontres, ne laisse pas indifférent. Il interroge ; parfois il indispose...

Installé depuis plus de 20 ans dans notre commune, ce sculpteur est un solitaire exigeant avec lui-même autant qu'avec les autres.

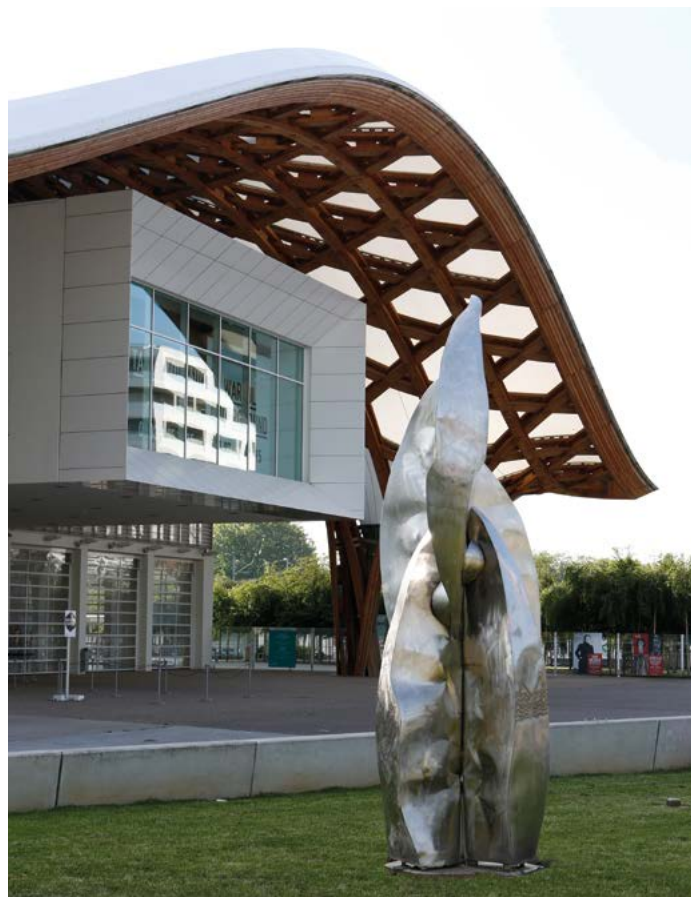
Il cache sa timidité sous un abord abrupt, qu'il libère par un franc-parler parfois peu apprécié, malgré sa franchise et son honnêteté.

Il exprime sa créativité dans son art où s'oppose la puissance virile du métal à l'expression d'une sensibilité exacerbée.

Reconnu comme grand sculpteur de métal – un domaine récent de la sculpture qui date seulement du début du siècle dernier – il a construit sa carrière lui-même, indépendamment des galeries et des médias institutionnels.

Sa créativité se fonde sur le lien viscéral qui l'unit aux éléments primordiaux : l'eau, la foudre et le feu, la terre magmatique issue des profondeurs et la lumière qui joue avec le métal et le transforme.

Certains se méprennent en le croyant élitiste.



Il défend simplement cette idée que, est vraiment artiste professionnel celui qui se consacre exclusivement à sa création et tend son énergie pour vivre de son art. C'est en effet dans la durée d'une existence que progressivement une œuvre se construit.

G.R.

Alain Vuillemet vit et travaille au Val d'Ocre.
<https://vuillemet.com>



Ci-dessus : portrait de l'artiste ; « Menhir 2100 » coll. priv. exposé devant le Centre Pompidou Metz. Photos Ph. Cibille.

À gauche : atelier « Les cubes », Photo A. Nguyen Dao.

À droite : « Lumière de lune », comm. part. Photo Ph. Cibille.



PERMANENCES DES ÉLU.E.S

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINT.E.S

Le samedi matin de 10h à 12h.

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64

Karen Delin : 06 10 16 07 77

Bernard Duval : 03 86 73 66 39

06 78 78 67 11

Michel Fonfria : 06 85 60 14 93

Françoise Richez : 06 11 84 60 36

Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

En dehors des permanences, les élus peuvent recevoir sur rendez-vous par téléphone.

CARNET

Bienvenue à :

- Pablo Lamache le 28 mars 2021
- Lucas Belhadj le 16 mars 2021
- Nathan Rossetto le 6 février 2021

Nos condoléances à la famille de :

- Marlène Flückiger Hurlaut, le 24 février 2021
- Pascal Marquet, le 26 février 2021
- Marie-Claude Marsauche, le 6 mai 2021

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet.

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.

Caroline Veillard et Élisabeth Meunier

19 bis Grande Rue

Saint-Aubin-Château-Neuf - Le Val d'Ocre

OUVERTURE DES MAIRIES

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :

- du lundi au vendredi de 15h à 17h

- le samedi de 10h à 12h.

NOUVEAU NUMÉRO tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

MAIRIE ANNEXE DE JEUILLY

mercredi 17h-18h

mail : mairiestmartin-ocre@wanadoo.fr

ÉPICERIE - BAR

Réouverture avec de nouveaux horaires

Lundi : fermé

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-13h30 et 16h30-20h30

Vendredi, samedi : 8h30-13h30 et 16h30-21h

Dimanche : 8h30-13h30 et 18h00-21h

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :

au Conseil départemental : 03 86 49 58 00

CABINET OSTÉOPATHIE

Agathe Da Silva : 06 50 89 17 60

AGENDA 2021

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
du 12 au 16 juillet	Stage de tennis	Moulin du Berceau	CST Tennis
17 juillet - 20h30	Concert	Église de St Aubin	CMD
du 17 juillet au 8 août	Exposition Céramiques	Musée Jean-Larcena	Mairie
22 juillet-31 octobre	Randonnées	Divers	CST Randonnées
6 & 20 août	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
8 septembre	Atelier d'écriture	Bibliothèque	CST bibliothèque
14 août - 5 septembre	Exposition C. Bretel	Musée Jean-Larcena	Mairie
du 23 au 27 août	Stage de tennis	Moulin du Berceau	CST Tennis
11 sept. -10 octobre	Exposition <i>Aquarêves</i>	Musée Jean-Larcena	Mairie
du 17 au 26 septembre	3 ^e Journées photos	Atelier 19B	Oiseau à ressorts
15 octobre - 18h	Conférence scientifique	Foyer communal	Mairie
4 octobre - 16h30	Club de lecture	Bibliothèque	CST bibliothèque